

Judicaël Fouquet

Email jfouquet@ftpa.fr
Fonction Collaborateur

Judicaël Fouquet est avocat au Barreau de Paris depuis 2013.

La pratique de Judicaël recouvre la plupart des problématiques de droit du travail, à la fois dans le domaine contentieux et non-contentieux. Il conseille les employeurs français et étrangers sur les aspects individuels et collectifs en droit du travail, tels que la rédaction de contrats de travails pour les cadres, l'assistance et le conseil dans le cadre de la mise en place de procédures de licenciements, individuels ou collectifs, ou encore la gestion des relations avec les institutions représentatives du personnel et les syndicats.

Il intervient également dans la mise en œuvre de plans de licenciements collectifs, ou dans le cadre de la règlementation relative aux transferts d'activités, mais également sur des problématiques liées au temps de travail et d'autres aspects sensibles tels que les plans d'actionnariat et la mobilité internationale (expatriation et détachement).

Enfin, il représente régulièrement les entreprises dans leurs litiges avec leurs salariés.

Judicaël est titulaire d'un Master 1 « Droit Social » de l'Université Paris Panthéon Assas, et d'un Master 2 « Juristes droit social » délivré par l'Université Paris Panthéon Sorbonne.

Avant de rejoindre le cabinet, Judicaël a exercé 6 ans dans le département droit social de deux autres cabinet d'avocats d'affaires parisien.